

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial d'Athlétisme en Salle BM Mercredi 18 janvier 2023 à Lyon (69)

<p>Contacts Comité d'organisation</p>	<p>RICHARD Hugo 07 69 92 24 88 hrichard.ugsel@orange.fr</p>	<p>GODEL Jean François 06 12 29 61 41 jean.f.godel@gmail.com</p>
<p>Inscriptions Usport Avant le lundi 16 janvier 17h00</p>	<p>Inscriptions = par les AS dans USPORT en individuel</p> <hr/> <p>Rôle de l'AS =</p> <p>Inscription par les AS dans USPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 16/01 17h → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contacter votre comité Ugsel en cas de soucis <p>Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 ATHLETISME EN SALLE-TRIATHLON Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <hr/> <p>Qualification exceptionnelle = Faire référence au règlement d'Athlétisme en salle de l'UGSEL (www.ugsel.org)</p> <p><i>En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (hrichard.ugsel@orange.fr), par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire. La commission de qualification nationale étudiera le dossier.</i></p>	
<p>Lieu</p>	<p>Lieu : Salle Stéphane Diagana 4 rue Victor Schoelcher Lyon 9°</p> <p>Itinéraire : RAS</p> <p>Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la halle Rue Victor Schoelcher, puis aller se garer ailleurs (Il y a un parking au bout de la rue sur la droite avant le carrefour avec le boulevard Balmont)</p> <p>Consignes de sécurité : les élèves doivent se regrouper et rentrer <u>ensemble</u> avec leur professeur d'EPS.</p>	

Territoire UGSEL AURA

Programme							
8h30	Installation de la salle et du matériel						
A partir de 09h30	Accueil : passage des AS au secrétariat Répartition des adultes et JO dans les jurys						
10h00	Réunion avec tous les responsables d'AS et les Jurys						
10h30 à 16h30	Compétition						
10h30	50mH (7,5m) BF	Poids 1* MF gr.1	Poids 2* BF gr.1	Long 1 BG gr.1	Long 2 MG gr.1	Triple saut MG	Hauteur BG/MG
PUIS	50mH (7,5m) BG						
PUIS	50mH (7,5m) MF	Poids 1 MF gr.2	Poids 2 BF gr.2	Long 1 BG gr.2	Long 2 MG gr.2	Triple saut BG	Perche Ttes catg.
PUIS	50mH (8m) MF						
PUIS	50mH (8m) MG	* Le poids 1 se situe à l'intérieur de l'anneau de 200m (filet), le poids 2 à l'extérieur de l'anneau de 200m (côté tribunes) – 4 essais sans échauffement.					
PUIS	50mH (8,5m) MG						
13h00	50m BF	Poids 1 MG gr.1	Poids 2 BG gr.1	Long 1 BF gr.1	Long 2 MF gr.1	Triple saut MF	Hauteur BF/MF
PUIS	50m MF						
PUIS	50m BG	Poids 1 MG gr.2	Poids 2 BG gr.2	Long 1 BF gr.2	Long 2 MF gr.2	Triple saut BF	
PUIS	50m MG						
PUIS	1000m MF	L'après midi, les jurys des derniers concours veilleront à faire passer les coureurs de 1000m en premier.					
PUIS	1000m MG						
PUIS	1000m BF						
PUIS	1000m BG						
Remises des récompenses avec le maillot du collège Fin des épreuves vers 16 h 30							
<u>Le directeur de réunion se réserve le droit de modifier les horaires et les nombres d'essais suivant le nombre d'engagés</u> Ecouter les annonces au micro.							

Territoire UGSEL AURA

Catégories d'âge	Benjamines et Benjamins : 2011/2010 (Après 2011, participation avec les BF/BG) Minimes : 2009/2008	
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins un jury adulte par AS participantes ▪ Au moins un jury jeune par AS qui engage une équipe 	
RAPPEL REGLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque concurrent doit réaliser un triathlon : une course, un saut et le lancer de poids. ➤ Nombre d'essais (sauf sauts verticaux) : 4 essais (ou 3 en fonction du nombre de participants) ➤ Un faux départ est toléré pour chaque athlète ➤ <u>Par équipe :</u> <p>Une équipe se compose de 4 athlètes minimum, 5 athlètes maximum, tous présents.</p> <p>Pour plus de précision, se référer au règlement (voir site national www.ugsel.org).</p>	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaires possibles, puis rassembler ses affaires dans les tribunes • Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux • Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations • Pique nique autorisé sur les tables prévues à cet effet • Bouteilles d'eau interdites sur les installations sportives • Pointes interdites dans les escaliers et dans les tribunes. <p>Sur la piste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaussures de sport et pointes (6mm maxi) propres obligatoires (pas de chaussures de ville) • Pas de craie pour les marques, utilisation de ruban adhésif de couleur. • bouteilles d'eau interdites sur les installations • Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire. • Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. 	
Informations générales	Récompenses	A définir par l'Ugsel AURA
	LICENCES UGSEL	Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.
Commission Technique	Membres présents parmi : BERGER BY Béatrice (CTT 38) - RICHARD Hugo (CD 69) - FAURE Thomas (Terr AURA) – Pascal Bergiron (Officiel Athlé UGSEL et FFA comité 74)...	
Convivialité	Un coin café / thé sera mis à disposition pour les adultes. Pas de repas prévu pour les enseignants, prévoir votre casse-croûte. Spécialité à partager bienvenue	

Territoire UGSEL AURA

Quotas qualifications Comité → Terr	Un minima de 55 points au triathlon est demandé sauf éventuellement pour compléter une équipe, Pour les élèves du Rhône et de l'Ain : avoir participé au championnat comité et avoir réalisé le minima de 55 points.
Quotas qualifications Terr → National	Individuel : Sur minima par addition des 3 cotations du triathlon en BM. Voir minima sur le site de l'Ugsele Nationale Equipe : En Benjamins et en Minimes, ce sont les champions de chacune des 4 catégories (de cette compétition territoriale par équipe) qui sont qualifiés d'office pour le championnat national. La commission de qualification déterminera les équipes qualifiées supplémentaires pour chacun des championnats par équipes. En Benjamins/Minimes, 1 équipe maximum de la même AS par Championnat pourra être qualifiée au niveau national.
Championnat National	(1)-2 février 2023 → NANTES (44) <i>Commission de qualification : jeudi 19 Janvier 2023</i>
Installation et préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée le matin avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place.
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

Attention : Ce sont des extraits et précisions du [règlement national](#) Athlétisme en Salle, donc pas ou peu d'application de ce règlement sur le territorial.

- Le champion **par équipe** de chaque territoire dans chaque championnat sera qualifié d'office pour le championnat national, à condition de confirmer auprès de son territoire sa participation au plus tard la veille de la commission de qualification.
- Une A.S. participant par équipe devra à minima présenter un jury adulte et un JO National

Distinguer le JO équipe et le JO National. La différence est dans le niveau de formation !

- Le Jeune Officiel National devra avoir participé au stage de formation organisé par l'UGSEL Nationale et avoir réussi les épreuves théoriques.
- Le Jeune Officiel équipe doit appartenir à l'AS à laquelle appartient l'équipe. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2ème année. Ce JO devra pouvoir justifier, dans sa pratique, d'une formation (quel que soit son niveau) et d'un comportement efficace au sein d'un jury de concours.

Une AS peut se faire prêter un Jeune Officiel d'une autre AS de son comité et/ou territoire, cela à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès des services nationaux. L'AS se faisant prêter un JO ne pourra pas renouveler la demande l'année scolaire suivante.